ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Ire Circonscription — BELFORT-VILLE

UNION DES FORCES DÉMOCRATIQUES

Unies au sein de l'**U. F. D.**, la **FÉDÉRATION RADICALE-SOCIALISTE ET SOCIALISTE INDÉPENDANTE** et **l'UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE** m'ont désigné pour solliciter à nouveau vos suffrages.

En Décembre 1955, je vous disais :

« Le peuple français aspire à un changement profond. Il veut le progrès social et la Paix. Il veut aussi la négociation en Afrique du Nord...

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autre moyen que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales... ».

Tout cela reste vrai.

Il n'a pas dépendu de moi que ces conditions se réalisent. Si tous ceux qui vous avaient fait les mêmes promesses les avaient tenues, la situation du pays ne serait pas aussi dramatique.

Je me suis toujours **strictement conformé aux engagements** que j'avais pris devant vous et au **programme** que je vous avais soumis. J'ai lutté contre les **majorités hétéroclites et impuissantes** que l'on a appelé le **système,** et que critiquent si fort aujourd'hui ceux qui en ont été les artisans ou, en tant que ministres, les tristes héros.

J'ai toujours voté avec les vrais républicains et plus particulièrement avec les radicaux restés fidèles à **MENDÈS-FRANCE.** C'est la raison pour laquelle, avec mes amis nous avons rejoint ceux-ci lorsqu'à l'appel de la **LIGUE DES DROITS DE L'HOMME** ils décidèrent, avec les **SOCIALISTES AUTONOMES, l'UNION DE LA GAUCHE SOCIALISTE** et la majorité de **l'U. D. S. R.,** de former l'**UNION DES FORCES DÉMOCRATIQUES.**

Qu'ils aient nom **Pierre MENDÈS-FRANCE, Edouard DEPREUX, Robert VERDIER, Daniel MEYER, Claude BOURDET, François MITTERAND, ou Françis PERRIN,** les républicains de l'U. F. D. n'ont pas la prétention d'être des hommes nouveaux.

Mais nous avons, avec eux, celle d'être des hommes propres et fidèles à l'idéal démocratique. C'est de celui-ci seulement que nous nous réclamons. C'est à la fois sur notre passé et sur nos programmes que nous demandons à être jugés.

Nous ne promettons à aucun individu une soumission inconditionnelle. Nous n'avons d'hostilité préconçue contre personne. C'est aux actes que nous attendons les gouvernants de demain.

LA MENACE DE RÉCESSION

De lourdes menaces pèsent sur la situation économique, financière et sociale de la France. Dans certaines branches de l'industrie (telles que le textile) le **chômage partiel** a fait son apparition. Dans d'autres (métallurgie) la **moyenne hebdomadaire du travail** est tombée de **52 heures** à **43 heures. Un million de travailleurs voient leurs salaires amputés,** du fait de la perte des heures supplémentaires de **15 %** **à 40 %** suivant les cas.

Les **effets** de cette diminution de la masse salariale se **répercutent** sur **l'activité commerciale.**

L'agriculture n'est pas mieux partagée.

L'impasse budgétaire s'accroît.

Les échéances extérieures restent difficiles. Elles aliènent notre indépendance à l'égard des pays prêteurs.

La guerre d'Algérie se prolonge. Le poids des charges qu'elle entraîne pèse lourdement sur notre économie et sur les contribuables.

C'est dans cette conjoncture particulièrement défavorable que va entrer en application, le premier Janvier prochain avec tous les périls qu'il comporte **le traité de Marché Commun.**

CE QU'IL FAUT FAIRE

Face à ces dangers accumulés il est urgent de :

Du point de vue économique et financier

— **Relancer l'expansion** en **relevant le niveau de vie des travailleurs** par une **économie planifiée** et le **desserrement des crédits.**

— Donner aux **petites et moyennes entreprises** les moyens de **s'adapter** et de **se moderniser.**

— Faire la véritable **réforme fiscale** toujours promise et Jamais réalisée.

Du point de vue social

— **Révaloriser** la **retraite des vieux travailleurs** et des économiquement faibles **réduites par l'inflation à** un niveau inférieur à ce qu'elle était en 1955.

— Rembourser à **80** °/。 les dépenses des **assurés sociaux.**

— **Elever le taux des allocations familiales** en mettant fin au scandale du **détournement des cotisations au profit de l'Etat.**

— Assurer la **sécurité de l'emploi** par l'institution d'un fond de garantie des salaires ou des caisses d'assurance-chômage.

— **Supprimer les abattements de zones et augmenter** le **SMIG.**

Du point de vue agricole

— **Egaliser les avantages sociaux** pour les petits agriculteurs avec les **travailleurs de l'industrie.**

— Etablir un **programme agricole tendant à l'organisation** de l'agriculture vers les productions où la demande s'accentue (élevage, fruits).

— **Organiser les marchés** et garantir les prix.

— **Moderniser l'équipement** par **l'octroi de prêts à long terme** et **à faibles taux d'intérêt** aux petits exploitants.

— Améliorer **l'habitat rural.**

— Aider les **jeunes ménages** paysans.

Pour l'enseignement

— **Défendre et restaurer la laïcité.**

— **Réformer et démocratiser l'enseignement.**

— **Subventionner** l'enseignement des programmes **d'équipement** et de **construction d'écoles.**

Pour la communauté Franco-Africaine

— Résoudre le **problème algérien** par la **négociation.**

— Elaborer avec les représentants authentiques de « **toutes les tendances** » de la population — notamment avec ceux qui seraient élus dans des conditions indiscutables — un **statut d'association** indispensable au développement harmonieux de la France et de l'Algérie.

— Etablir des **rapports plus confiants** de coopération non seulement avec l'**Afrique noire** mais avec la **Tunisie** et le **Maroc.**

Pour la Paix

— Faire une Politique extérieure **indépendante** assurant la **coexistence pacifique** et la solution par la **négociation de toutes les questions** internationales.

— **Rendre à l'O. N. U. son caractère universel** par l'admission des pays qui n'y sont pas encore représentés.

— Aider les **pays sous-développés.**

— Prendre et favoriser toute initiative qui tend à **arrêter la course aux armements** pour parvenir à **un accord sur un plan de désarmement général contrôlé.**

Pour la démocratie

— Défendre tant dans la **métropole** que dans l'ensemble de la **communauté franco-africaine** les **principes républicains, les droits fondamentaux de l'homme** et **la dignité de la personne, la liberté de conscience, d'opinion** et **d'expression, les libertés de réunion** et **d'association** et **les droits syndicaux.**

— Lutter pour une **révolution sociale** assurant plus de **justice,** plus **d'égalité** et un accès plus étendu à la culture dans la **fidélité à l'idéal de liberté** qui a assuré la grandeur et le rayonnement de la France.

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Tel est le programme que je vous soumets et dont je n'ai cessé de défendre les principes depuis que je suis votre élu.

Vous savez parce que vous me connaissez depuis trente ans, qu'il ne s'agit pas de ma part de promesses sans lendemain.

Dans l'avenir, comme dans le passé, j'emploierai le meilleur de mes forces à le faire appliquer.

C'est pourquoi **vous VOTEREZ POUR**

Pierre DREYFUS-SCHMIDT

Député-Maire de Belfort
Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre — Médaille de la Résistance

dont le remplaçant éventuel est :

Jean LEGAY

Ingénieur — 1er Adjoint au Maire de Belfort
Vice-Président de l'Office Départemental des H. L. M.

ATTENTION

LES BULLETINS PORTENT DEUX NOMS. CELUI DU CANDIDAT ET CELUI DE SON REMPLAÇANT ÉVENTUEL. IL EST INTERDIT DE LES MODIFIER EN QUOI QUE CE SOIT.

RAYER UN DES DEUX NOMS ENTRAINE AUTOMATIQUEMENT L'ANNULATION DU BULLETIN.

IMP. VERDIER - BELFORT